



Proconseil Office de conseil viticole
 Jordils 3 - CP 1080 • CH-1001 Lausanne
 Tel : 021 614 24 31 • Fax : 021 614 24 04
 Email : viticulture@prometerre.ch
 Site web : www.prometerre.ch

Laboratoire cantonal d'œnologie
 Direction générale de l'agriculture, de la viticulture
 et des affaires vétérinaires (DGAV)
 Avenue de Marcelin 29 • 1110 Morges
 Tél. 079 941 09 18
 Email : philippe.meyer@vd.ch



VITICULTURE / OENOLOGIE

BULLETIN D'INFORMATION N° 13 du 13 août 2021

Situation actuelle : un temps enfin estival pour entamer la phase de maturation

Mildiou : sortie de symptômes encore en cours, fin des traitements en vue

Oïdium : symptômes contenus, fin réglementaire des traitements

Régulation de charge : si nécessaire, c'est le moment

Calendrier de reconversion BIO : rappel des dates administratives pour démarrer en 2022

Engrais foliaire : si besoin, le début véraison est le bon moment

Filets drosophiles et oiseaux : à poser en respectant les bonnes pratiques

Numéros d'homologation : à inscrire dans le journal d'exploitation, où les retrouver ?

Esca : début d'expression des symptômes, le curetage précoce d'été peut sauver les ceps

Situation actuelle

La vigne se situe entre les stades fermeture de la grappe et véraison. Les cépages précoces type Gamaret, Garanoir et Divico sont déjà bien avancés, tout comme les Chasselas des treilles.



Garanoir en pleine véraison, Arnex-sur-Orbe, 11/08/21

Précipitations et températures moyennes du 28 juillet au 11 août 2021. Réseau de stations Agrometeo.

Région (nb de stations)	Pluies (mm)	Temp. moy. (°C)
La Côte (8)	81 à 103	17.9
Lavaux (6)	93 à 109	18.6
Chablais (5)	92 à 103	18.2
Orbe-Bonvillars (4)	85 à 113	17.4
Vully (1)	78	17.4

La météo estivale est enfin arrivée avec soleil et chaleur. Quelques averses orageuses sont prévues localement

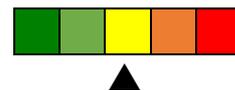
pour les jours à venir mais le temps devrait se maintenir au beau jusqu'à mardi au moins.

Mildiou

Observations :

- Les symptômes issus des contaminations des pluies du week-end dernier pourraient encore sortir ces prochains jours.
- Le temps chaud et sec est plutôt défavorable au mildiou mais localement, la rosée peut suffire au repiquage dans des secteurs très touchés.
- Des taches sporulantes sur feuilles sont encore régulièrement observées.
- Il est important de conserver un feuillage fonctionnel pour la phase de maturation et de mise en réserve.
- La sensibilité des grappes baisse avec le stade véraison.

Risque moyen estimé :



Stratégie :

Attention, les traitements phytosanitaires sont autorisés jusqu'à mi-août. Une exception est possible pour le Cuivre avec une utilisation autorisée jusqu'à fin août, afin de protéger le feuillage. Dans ce cas, l'utilisation de bouillie bordelaise est recommandée en fin de saison pour sa bonne rémanence.

Actuellement, la stratégie est à raisonner au niveau local en fonction de l'état sanitaire et du stade phénologique de la parcelle.

Pour les parcelles saines et bien avancées, le traitement de cette semaine peut être le dernier de la saison.

Pour les parcelles plus problématiques, où les produits arrivent en fin de rémanence, envisagez un traitement d'ici le tout début de semaine prochaine.

Pour les personnes qui approchent des limites autorisées de Cuivre (cf tableau récapitulatif du bulletin précédent), vous pouvez employer du folpet.

Stratégie mildiou en bio :

Appliquez des doses de 200 à 250 g de cuivre métal selon la situation.

Oïdium

Observations :

- Globalement, les symptômes restent discrets et ne concernent que des situations particulières (cépages sensibles, zone des grappes peu aérée, parcelles peu ventilées).
- Les sols gorgés d'eau relâchent l'humidité avec la chaleur, ce qui crée des conditions propices au développement du champignon.
- La sensibilité des grappes aux nouvelles attaques décroît fortement avec la véraison.

Risque moyen estimé :



Stratégie :

Observez attentivement vos parcelles pour estimer le risque et distinguer 3 cas de figure :

CAS 1 : Si, après une observation minutieuse de vos grappes, vous n'observez aucun symptôme, vous pouvez réaliser un dernier traitement à 4 kg/ha de soufre par exemple ou avec uniquement du bicarbonate de potassium (Vitisan ou Armicarb).

CAS 2 : si vous n'observez que quelques symptômes de mycélium non actif (noir), vous pouvez suivre les recommandations du CAS 1.

CAS 3 : vous décelez encore facilement du mycélium actif sur baie (blanchâtre), il est nécessaire de stopper son développement avec un traitement intercalaire face par face avec soit du soufre mouillable à 6 kg/ha, soit un

mélange de soufre mouillable (3kg/ha) avec du bicarbonate de potassium à 3kg/ha. Attention : le dernier traitement devra avoir lieu en tout début de semaine prochaine (à 5kg/ha de soufre).

Si vous avez recours à de la régulation de charge (cf chapitre dédié), éliminez les grappes atteintes.

Stratégie oïdium en bio :

Stratégie identique à celle présentée ci-dessus.

NB : Aucun antibotrytis n'est autorisé après mi-août.

Régulation de charge

En fonction des quotas, de vos objectifs de production, du potentiel et de l'état de vos parcelles, il peut être opportun d'effectuer des vendanges en vert. Prenez en compte les attaques de mildiou et les phénomènes de nouaison difficile et ne vous basez pas seulement sur un nombre de grappes.

Protocole :

Deux méthodes d'estimation du rendement sont disponibles sur les fiches 7.03 et 7.04 d'AgriDea, soit basée sur le nombre de baies d'une grappe médiane, soit sur le poids moyen estimé de la grappe aux vendanges. Cette fiche présente également l'estimation du nombre de grappes à conserver par cep.

Calendrier conversion bio

Pour ceux qui souhaitent entamer une reconversion à la viticulture biologique, voici un rappel des dates administratives importantes :

- ✓ **Max. 31/08:** inscription au recensement OPD au canton. Cocher « agriculture biologique ». NB: Possibilité de changer d'avis à l'automne.
- ✓ **Fin août jusqu'à fin novembre:** inscription à l'organisme de contrôle (bio.inspecta ou Bio.Test.Agro). Possibilité de demander un « contrôle blanc ».
- ✓ **Max. 30/11:** annonce au label privé (BioSuisse ou Demeter) si choisi. Dossier d'information et formulaire d'inscription.
- NB: pour Demeter, s'affilier à l'association pour la Biodynamie; pour BioSuisse, s'affilier à une OM.
- ✓ 01/01/2022 : début de la conversion. Respect de l'OBio et cahier des charges privé si choisi

Durant la période de reconversion, 5 jours de « cours de reconversion » sont à suivre pour une inscription à BioSuisse et Demeter.

Pronconseil a mis en place un groupe d'intérêt pour accompagner les viticulteurs qui s'intéressent à une reconversion ou qui sont déjà dans la procédure. Des

thématiques techniques et réglementaires sont traitées à l'aide de cours et de visite. Contactez-nous si cela vous intéresse.

Engrais foliaire

Les conditions particulières de ce millésime entraînent, dans certains cas, des carences azotées. En effet, les conditions météorologiques, la forte pousse de l'herbe ainsi que le tassement des sols entravent une alimentation adéquate en azote.

Une faible teneur en azote des moûts engendre fréquemment des problèmes de dynamique de fermentation.

Si vous observez des symptômes de carence azotée, ou si vos parcelles sont sensibles au dessèchement de la rafle, il est encore temps de réaliser une fumure foliaire.

A noter que des pulvérisations foliaires avec des préparations du commerce constituent une solution à court terme. Sur le long terme, il s'agit d'augmenter le taux de matière organique dans le sol et d'équilibrer la vigueur et le rapport feuille/fruit. Le choix du porte-greffe à la plantation est aussi essentiel pour éviter ces problèmes récurrents lorsqu'ils sont liés à la nature du sol.

NB : Un résumé des principales carences et symptômes est disponible dans le [guide phytosanitaire pour la viticulture 2021-2022](#), d'Agroscope (p.53).

Filets drosophiles et oiseaux

Pour les parcelles traditionnellement sensibles (cépages précoces, rouges, bord de forêt...), la véraison marque le début de la période à risque concernant insectes et oiseaux.

Il est conseillé de poser les filets de protection contre les drosophiles, guêpes (filets Insectproof) ou les oiseaux. Contre les oiseaux, privilégiez les filets latéraux aux filets de couverture. Ils autorisent d'éventuels travaux du sol et traitements au kaolin et limitent le risque de piégeage de la faune du vignoble. Dans tous les cas, respectez les « bonnes pratiques » rappelées dans la fiche Agroscope « [Protection conforme du vignoble, respectueuse des oiseaux et des autres animaux](#) », rééditée en 2021.

Numéro d'homologation

Pour rappel, cette année, les numéros d'homologation doivent être inscrits dans le journal d'exploitation.

Vous pouvez les retrouver sur les emballages de vos produits, sur leurs fiches techniques ainsi qu'en ligne, sur l'index phytosanitaire de l'OFAG.

Un document en ligne sur le site de VITI^{plus}, rubrique « Présentations », liste tous les produits autorisés actuellement à la vigne et leurs numéros d'homologation. Le raccourci sur le clavier des touches « CTRL » + « F » permet de rechercher rapidement le nom du produit.

Esca

Les symptômes d'Esca apparaissent au vignoble, notamment sur Gamaret, Garanoir et Gewürztraminer. La technique du curetage précoce, c'est-à-dire dès l'apparition des premiers symptômes (sur feuilles ou grappes), a montré des résultats intéressants sur le sauvetage des ceps et de la vendange de l'année. Cette technique consiste à éliminer le bois mort, jaune et tendre des ceps (amadou) qui est la cause principale de l'apoplexie foudroyante des ceps durant l'été. Cette technique est présentée sur la fiche thématique « [Bonnes pratiques pour limiter l'esca](#) » (p. 16), disponible sur le site de Vitiplus, rubrique Fiches techniques viticoles.



Cep en cours de curetage (hiver), avec forte présence d'amadou.

